



LE PETIT RECHIGNIEN

Bulletin Municipal de la Ville de Recquignies et du Hameau de Rocq

Editorial

Les vacances sont terminées, la rentrée est faite, le train-train reprend ses droits. De nombreux travaux importants vont, dans les semaines à venir, perturber le quotidien de notre ville et cela apportera quelques soucis, pour quelque temps, dans le déroulement de notre vie journalière.

La réfection de la Place de Nice, présentée lors d'une réunion publique, a débuté dans le courant du mois de septembre pour une durée de plusieurs semaines. Afin de minimiser les inconvénients, ceux-ci vont se dérouler en quatre phases qui permettront un minimum de stationnement, un accès aux bâtiments communaux, aux écoles et services.

Dans le même temps les travaux de la rue Armand Beugnies se poursuivront pour, je le rappelle, finaliser la première partie qui se situe de la cité Gérard Philippe à l'impasse Mousset : branchements des différents services, implantation de nouveaux candélabres, pose de nouvelles bordures, nouveaux trottoirs, etc. Au terme de cette phase, le Conseil Régional procédera à la réfection totale de la chaussée, de l'intersection de la rue René Fouchet jusqu'à l'impasse Mousset. La même opération se déroulera de l'impasse jusqu'à la place de Rocq l'an prochain.

Afin d'assurer la défense incendie sur le secteur de la rue de la Brasserie, avec l'implantation de nouvelles constructions, la société Eau et Force posera une nouvelle canalisation dans la rue des Anciens Combattants et une bouche d'incendie complémentaire : des perturbations à prévoir dans la journée. Et pour terminer, l'Agglomération va améliorer le réseau d'assainissement dans les rues René Fouchet prolongée, des Batteries de Rocq et du chemin des Wetz.

Nous sommes conscients des tracas amenés par ces travaux qui vont dans le sens d'une amélioration du quotidien et vous demandons votre compréhension, ce que je ne doute pas pour la grande majorité d'entre vous.

Merci à Vous.

Votre Maire, Ghislain Rosier

Phasage des travaux de l'aménagement de la Place de Nice et de ses abords

Les travaux de réfection de la place de Nice se dérouleront en quatre phases à compter du 11 septembre 2017 (*les durées indiquées sont à titre indicative car celles-ci peuvent être amenées à évoluer*).

Phase 1 : réalisation de la première partie de la place de Nice (*durée d'environ 6 semaines jusqu'au 20 octobre 2017*), l'autre partie étant conservée pour le stationnement et les accès à l'école et aux services techniques.

Phase 2 : réalisation de la seconde partie de la place de Nice (*durée d'environ 7 semaines jusqu'aux vacances de Noël*), le stationnement étant basculé sur la partie réalisée précédemment et les accès aux écoles et à la cantine seront conservés.

Phase 3 : réalisation des travaux sur le parvis de la salle des fêtes et des écoles, réalisation des voies le long des écoles, cantine et service technique (*durée d'environ 6 semaines du 15 janvier 2018 au 23 février 2018*). Le stationnement se fera sur les nouvelles places créées et les accès aux écoles seront maintenus via des corridors sécurisés.

Phase 4 : réalisation des trottoirs le long de la rue du 06 septembre 1914 (*durée d'environ 2 semaines, fin des travaux prévue pour le 15 mars 2018*). L'accès à la place sera maintenu et les accès piétons aux habitations rétablis chaque soir. La circulation sur la rue du 06 septembre se fera en alternance afin de garantir la sécurité du personnel.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez joindre la Mairie au 03.27.53.02.50.

Synthèse des données du panneau indicateur de vitesse

L'installation d'un Panneau Indicateur de Vitesse (PIV) au sein d'une commune présente une double finalité. Il s'agit d'une part de provoquer une prise de conscience, en temps réel, de nos concitoyens de l'impact néfaste d'une prise de risque inconsidérée qu'est la vitesse excessive. D'autre part, de par l'analyse des informations relevées par le PIV, il s'agit également d'en informer les forces de l'ordre ou encore d'envisager des modifications sur les voies de circulation.

Le PIV a été installé dans la rue du 06 septembre 1914 (où la limitation de vitesse est de 50 km/h) lors du mois d'avril 2017. Sur les 19212 véhicules enregistrés, la vitesse moyenne s'établit à 35.94 km/h : 95.87% circulent entre 0 et 50 km/h, 3.95% entre 51 et 70 km/h, 0.15% entre 71 et 90 km/h, 0.03% entre 91 et 110 km/h. La vitesse maximale enregistrée est de 106 km/h, atteinte le samedi 29 avril 2017 à 05h32. Les vitesses excessives ont été majoritairement relevées la semaine entre 21h00 et 22h00 et le weekend entre 22h30 et minuit.

Bourse communale Collège de la 6ème à la 3ème

Le montant de la bourse communale pour l'année scolaire 2017/2018 s'élève à 75€ et est réservé aux collégiens résidant à Recquignies et ayant moins de 16 ans le jour de la rentrée scolaire.

Le dossier sera à déposer en Mairie avant le mardi 31 octobre 2017 avec les pièces justificatives suivantes : certificat de scolarité, justificatif de la bourse d'état, relevé d'identité bancaire ou postal, avis de non-imposition sur le revenu 2016 (des 2 parents si concubinage), justificatif de l'autorité parentale en cas de séparation ou de divorce, relevé CAF septembre 2017.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité (photocopies à la charge du demandeur).

Réservation de la salle des fêtes pour les communions 2018

Les réservations de la salle des fêtes de Recquignies pour les communions 2018 sont à déposer en Mairie **avant le vendredi 17 novembre 2017**. Le tirage au sort se fera le mercredi 22 novembre 2017.

Médaille de la famille française

La médaille de la famille est une distinction honorifique décernée aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement de nombreux enfants, afin de rendre hommage à leurs mérites, et de leur témoigner la reconnaissance de la Nation (article D215-7 du Code de l'Action Sociale et des Familles).

Peuvent obtenir cette distinction les mères ou les pères de famille élevant ou ayant élevé au moins quatre enfants français dont l'aîné a atteint l'âge de seize ans, et qui, dans l'exercice de leur autorité parentale, ont manifesté une attention et un effort constants pour assumer leur rôle de parents dans les meilleures conditions morales et matérielles possibles.

Le dépôt des demandes en Mairie (formulaire CERFA n°15319) doit se faire avant le mardi 20 février 2018 pour la promotion de l'année en cours.



PHARMACIES DE GARDE

Pharmacie de garde

Connectez-vous au site Internet <http://www.servigardes.fr> ou appelez le 0.825.74.20.30 (0.15€ la minute) pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre lieu de résidence. Pour Recquignies, il faut impérativement se rendre au commissariat de Jeumont situé Boulevard de Lessines (Tél. : 03.27.39.95.50). **A noter que la pharmacie Dalkowski sera de garde du samedi 30 septembre 14h00 au mardi 03 octobre 12h30, du mardi 24 octobre 12h30 au samedi 28 octobre 12h00, du samedi 18 novembre 14h00 au mardi 21 novembre 12h30, et du mardi 12 décembre 12h30 au samedi 16 décembre 12h00.**

LE PETIT RÉCHIGNIEN

Comité de Direction
Ghislain Rosier

Comité de Rédaction
Denis Drousie & Daniel Philippe

Comité de Relecture
Josiane Vagnair & Evelyne Noël

Impression et Tirage
Médias-Services Maubeuge,
1.000 exemplaires

Distribution
Service Technique

PROCHAINE PUBLICATION

Date de parution
Vendredi 24 novembre 2017

Date de dépôt limite des articles
Mercredi 08 novembre 2017

Articles, photos et affiches (de préférence sans réduction de qualité), dans la limite d'une page maximum, à déposer en Mairie ou auprès du comité de rédaction..

MAIRIE DE REQUIGNIES

Place de la République
59245 Recquignies

Tél : 03.27.53.02.50
contact@mairie-recquignies.fr

www.mairie-recquignies.fr

Révision des listes électorales pour l'année 2018



Les inscriptions se dérouleront du jeudi 1^{er} septembre 2017 au samedi 31 décembre 2017 inclus aux horaires d'ouverture de la Mairie (du lundi au jeudi de 09h00 à 11h45 et de 13h45 à 16h45, le vendredi de 09h00 à 11h45 et le samedi de 10h00 à 12h00).

Elles concernent les personnes ayant changé de commune de résidence, d'adresse dans la commune et les jeunes qui ont dépassé ou atteindront l'âge de 18 ans au plus tard le 28 février 2018. Il convient de compléter le Cerfa n°12669*01 disponible sur Internet ou en Mairie et de fournir les documents suivants :

Pour une inscription : une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport valide ou périmé depuis moins d'un an) + un justificatif de domicile à votre nom (de moins de trois mois). Pour les personnes venant d'obtenir la nationalité française, il faut fournir le décret de naturalisation en plus des documents précédents.

Pour un changement d'adresse à l'intérieur de la commune : une pièce d'identité + un justificatif de domicile à votre nom (de moins de trois mois).

Pour une erreur ou une modification d'état civil : une pièce d'identité ou un acte de naissance ou de mariage.

Dates de fermeture de l'agence postale

L'agence postale communale sera fermée le vendredi 20 octobre 2017 et du lundi 30 octobre au vendredi 03 novembre 2017 inclus.



Les personnes recevant un avis de passage pendant cette période devront se rendre à la poste de Boussois.

Attention, tous les courriers et colis en instance à l'agence postale communale, non retirés le vendredi 27 octobre, seront transmis à la poste de Boussois à l'heure de levée du courrier (pour 15h00).

Permanence d'urbanisme

Une permanence pour les questions d'urbanisme est mise en place les mardis et vendredis de 09h00 à 11h45 en Mairie pour permettre le dépôt et la vérification des dossiers.



Pour plus d'informations, s'adresser en Mairie (service urbanisme) au 03.27.53.02.50.

Rentrée scolaire dans nos écoles

Pour cette rentrée scolaire, le nombre d'élèves dans chacune de nos écoles est le suivant (entre parenthèses est indiqué le nombre d'élèves de la rentrée précédente) : 58 pour l'école maternelle Paul Langevin (66), 35 pour l'école maternelle de Rocq (34), 93 pour l'école primaire du Centre (91) et 28 pour l'école primaire Jean Vilar (35).

Le corps enseignant de l'école maternelle Paul Langevin est composé de Mme Christelle Hermant, directrice, assistée de Mme Messaouda Boulehais et de Mme Gwenaëlle Paquin. Quant à l'école primaire du Centre, il est composé de Mme Nathalie Liénard, directrice, assistée de Mme Carine Minette, Mme Sonia Deville et M. Arnaud Haudin.

Le corps enseignant de l'école maternelle de Rocq est composé de Mme Brigitte Mahieu, directrice, assistée de Mme Laurence Verdière. Quant à l'école primaire Jean Vilar, il est composé de M. Eric Toussaert, directeur, assisté de Mme Catherine Toussaert.

HÔTEL DE VILLE

Du lundi au jeudi

09h00 à 11h45
et de 13h45 à 16h45
(17h30 le mercredi)

Vendredi

09h00 à 11h45

Samedi

10h00 à 12h00

Place de la République

MÉDIATHÈQUE

Lundi et Mardi

14h00 à 17h30

Jeudi et Vendredi

14h00 à 18h00

Mercredi et Samedi

10h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h30

Place de Nice

AGENCE POSTALE

Lundi et Mardi

14h00 à 17h00

Mercredi

10h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00

Jeudi et Vendredi

14h00 à 17h00

Médiathèque medi@nice

HALTE GARDERIE

Lundi

08h15 à 12h15
et de 13h00 à 17h00

Mercredi et Vendredi

08h15 à 12h15

Halte Garderie « Les P'tits Loups », Association « Promotion de la santé »

Médiathèque medi@nice



Formation « Data Security Helper »

Dans le cadre de son projet d'Agence du Numérique, la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre, en partenariat avec Réussir en Sambre-Avesnois, lance sa formation « Data Security Helper ».

Cette formation intensive, proposée par le réseau Pop School et dont les inscriptions sont possibles jusqu'au 15 octobre (sur le site <http://pop.eu.com/popschoolmaubeuge>), est gratuite et unique en France.

Elle s'adresse principalement aux demandeurs d'emplois, aux personnes non-diplômées et/ou résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville. En lançant cette formation, l'Agglo souhaite offrir à ses habitants la possibilité d'acquérir rapidement des compétences sur un secteur en plein essor : la cybersécurité.

Acteur de la sécurisation des données et des flux, dans le cadre du respect du nouveau Règlement Général sur la protection des données, le Data Security Helper est en capacité de relever les tentatives d'intrusions depuis internet, analyser les échanges et appliquer la politique de sécurité de l'entreprise. Il agit entre autres auprès des utilisateurs et usagers de l'entreprise pour les sensibiliser à la sécurité informatique, assure une veille active sur les menaces afin d'envisager des plans d'actions pour éviter la contamination directe ou collatérale. Il intervient également dans le paramétrage des outils de communication, de sauvegarde et de partage des données (cloud) en interne et en externe.

Cabinet du docteur Contrafatto

Le cabinet du docteur François Contrafatto est situé au 46 rue du 6 septembre 1914.

La prise de rendez-vous se fait par téléphone au 06.61.02.23.09 selon les horaires du secrétariat, à savoir de 08h00 à 18h00 les lundi, mardi, jeudi et vendredi, et de 08h00 à 12h00 le mercredi (absent le mercredi après-midi).

Pour tout autre demande, contactez le 03.27.67.42.03 (cabinet à partir de 13h30).



Communiqué de Mélanie Chaillet

Achetez ou vendez intelligemment ! Vous voulez acheter ou vendre votre propriété sans stress ? Laissez-moi vous faciliter la tâche. C'est avec plaisir que je viendrai vous rencontrer afin d'estimer gratuitement votre maison.

Disponibilité, professionnalisme, énergie et soucis des détails sont mis à votre profit pour un gage de réussite. Je suis à votre disposition soit par e-mail à melanie.chaillet@iadfrance.fr ou par téléphone au 06 69 03 21 97 ou sur ma page Facebook

Mélanie Chaillet,
Conseillère Immobilier, Iad france



Noces d'or



Le samedi 22 juillet 2017 se sont déroulées dans la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville, les noces d'or de M. Christian et Mme Christiane Bleuzet. Après 50 ans de mariage, ils ont renouvelé leur engagement, pris le 15 juillet 1967 à Boussois, devant leur enfant et petits-enfants, famille et amis. La cérémonie s'est achevée par le vin d'honneur offert par la Municipalité. Nous leur présentons tous nos vœux et rendez-vous est pris dans 10 ans !

Si comme eux, vous seriez heureux de célébrer vos noces d'or, de diamant, de platine qui sont des cérémonies informelles n'ayant pas de valeur juridique (il s'agit de vœux officiels) et qui sont issues d'une démarche volontaire des époux. Vous devez vous présenter en Mairie afin d'en faire la demande (livret de famille, pièce d'identité, justificatif de domicile, texte retraçant la vie conjugale seront demandés) et de fixer une date (à votre initiative).

PERMANENCE DES ÉLUS

M. Philippe Daniel,
5^{ème} Adjoint

Prochaine permanence

02 octobre, 06 novembre et 04 décembre 2017 de 14h00 à 15h30
à la salle du Millénaire

Contact

Tél : 03.27.53.02.50.

ASSISTANTE SOCIALE

Remplaçant de Mme Charlet
non connu à ce jour

Prochaines permanences

Dates non connues à ce jour à la
Médiathèque medi@nice

Veillez prendre un rendez-vous préalable auprès de l'U.T.P.A.S. de Maubeuge au 03.59.73.14.00.

CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

M. Hiraux Mickaël,
Canton de Fourmies

Permanences

Le jeudi matin de 08h30 à 10h00
en Mairie de Fourmies

Pour rencontrer M. Hiraux ou Mme Devos, contacter Mme Perot au 06.43.60.25.82 ou par mail à aurelieperot59@gmail.com

L'opération « Plantons le décor » revient !



Pour préserver la biodiversité régionale, les espaces naturels régionaux du Nord-Pas de Calais, le Parc Naturel de l'Avesnois et la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre proposent aux habitants de planter des espèces locales dans leur jardin grâce à l'opération « Plantons le décor ». Cette action est la garantie de bénéficier de plantes de qualité, d'origine régionale, avec de bonnes capacités de reprise, produites par des pépiniéristes qui s'engagent à respecter un cahier des charges rigoureux.

Le principe est simple : les habitants choisissent dans la brochure de présentation les espèces qui les intéressent, remplissent et envoient le bon de commande intégré dans la brochure avant le 03 novembre 2017 pour une livraison le samedi 25 novembre 2017 dans la matinée, et avant le 09 février 2018 pour une livraison le samedi 03 mars 2018 dans la matinée. Ils profitent d'une commande groupée dont la livraison est prévue à la ferme du zoo de Maubeuge. Pour des conseils et des renseignements, vous pouvez contacter le référent territorial Stéphane Marache (Technicien du PNR Avesnois) au 03.27.77.51.60 ou par mail à stephane.marache@parc.naturel-avesnois.com.



Coût du ramassage des déchets en 2016

Des dépôts sauvages de déchets et encombrants sont régulièrement découverts sur le territoire de notre commune. La municipalité dépose une plainte systématique à la police. Si le contrevenant est démasqué alors il sera poursuivi. Il est rappelé que les déchetteries du territoire sont mises à disposition des administrés pour éviter ces pratiques interdites depuis la loi du 15 juillet 1975.

Rappelons qu'au-delà de l'atteinte portée à l'environnement par le risque de pollution, ces dépôts sauvages représentent un coût supplémentaire pour la collectivité qui doit organiser l'enlèvement des déchets et le nettoyage des sites concernés.

Pour information, en 2016, le service technique a ramassé près de 30 tonnes de déchets (comparé aux 24 tonnes de 2015, soit une augmentation de 25%) qui ont été conduits à l'usine d'incinération pour un coût de 2 531€ (comparé aux 2 100€ de 2015). A cela, il faut ajouter près de 10 tonnes d'encombrants, triés et envoyés à la déchetterie. **Le total de ces deux activités représente plus de 1342 heures pour notre personnel !**



Ouverture et fermeture de la chasse

Un arrêté préfectoral relatif à l'ouverture et à la clôture de la chasse dans le département du Nord pour la campagne de chasse 2017-2018 est entré en vigueur. La période d'ouverture générale de la chasse à tir et de la chasse au vol est fixée, pour le département du Nord, du dimanche 17 septembre 2017 à 09h00 au mardi 28 février 2018 à 17h00. Afin de favoriser la protection et le repeuplement du gibier, les heures de chasse de l'ouverture à la clôture générale sont fixées de 09h00 à 17h00, heures légales.

Avis aux promeneurs : restez sur les sentiers balisés, portez des vêtements clairs (une chasuble ou un gilet fluorescent). Dès que vous constatez que vous entrez dans une zone de chasse, ne vous cachez pas. Au contraire, faites en sorte d'être vu par les chasseurs. Dès que vous êtes identifié, parlez aux chasseurs afin de recueillir un maximum de renseignements.

DÉCHETTERIES

Jeumont : Rue Notre-Dame de Lourdes (près du cimetière).

Maubeuge : Les Prés du Saussoir (près de la SPA).

Du lundi au samedi de 09h00 à 18h45 et le dimanche de 09h00 à 11h45.

A partir du 1^{er} novembre 2017, du lundi au samedi de 08h00 à 17h45 et le dimanche de 09h00 à 11h45.

CONTACTER LA C.A.M.V.S.

Le numéro vert 0.800.306.573 (appel gratuit depuis un poste fixe) est mis en place par la C.A.M.V.S. afin de vous permettre d'accéder aux différents services et d'y apporter votre demande.

Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre

1 place du Pavillon, 59603 Maubeuge Cedex

Accueil : 03.27.53.01.00

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

DÉCHETS

Déchets ménagers et recyclables chaque jeudi.

Collecte des encombrants le 29 novembre 2017.

Collecte des déchets verts sur appel et rendez-vous.

Il est demandé aux riverains de veiller au bon stationnement des véhicules le jour de la collecte afin de faciliter le passage du camion et pour la sécurité des éboueurs.

ALSH des 6/17 ans du mois de juillet

Le centre de loisirs de la commune a accueilli 50 enfants, pour la période allant du 10 au 28 juillet 2017, âgés entre 6 et 15 ans. Placé sous le thème du voyage sportif à travers le monde, l'équipe d'animation a proposé aux enfants des activités culturelles, manuelles, sportives et ludiques :

- ◆ Des ateliers de cuisine revisités tels que hamburger de fruits, top chef
- ◆ Des ateliers manuels : Création de drapeaux, de pompons, de maracas, de bracelets originaux ainsi que de l'art sportif. Les enfants ont pu s'initier aux pratiques de base de la poterie avec l'aide d'un potier et ainsi créer une médaille en terre.
- ◆ Des animations sportives organisées par le conseil général (golf, canne de combat, basket et du speedminton) ainsi que des animations culturelles proposées par la Communauté Agglomération Maubeuge Val de Sambre telles que de l'initiation au Hip Hop et au graff.

L'équipe a également proposé des jeux sportifs et de compétition tels que les jeux olympiques à Tokyo, une course d'orientation et mini-jeux sportifs, Koh Lanta, mini-tournois, sortie à la piscine de Recquignies, etc. Les plus grands ont également été à la rencontre des commerçants du village lors d'un jeu appelé « le Rallye Recq Photo ».

La semaine de camping, du 17 au 21 juillet, au Val Joly a permis à certains de quitter le cocon familial pour la première fois et partager les tâches de la vie quotidienne (vaisselle, douche, repas, etc.) et ainsi développer leur autonomie. Ils ont pu s'initier au canoë kayak, au paddle, au tir à l'arc, au mini-golf et fabriquer un objet en verre.

Les enfants et l'équipe d'animation ont également invité leur famille à partager un moment agréable lors de la fête de fin de centre. Les savoir-faire de chacun ont été mis à l'honneur à travers les représentations. Cette fête s'est clôturée avec un goûter de partage et un lâcher de ballons. Et pour finir cet accueil en beauté, une sortie à Caudry en partenariat avec l'accueil de loisirs des maternelles, les enfants ont pu s'amuser au laser Game et bowling pour les plus grands et Octopus pour les plus petits. L'après-midi, un pique-nique a été organisé pour les enfants à la base de loisirs où ils ont pu profiter des jeux. L'ALSH a pris fin le 28 juillet et a été riche en rencontre, en partage et en émotion.



Camp d'été municipal des 13/17 ans en Croatie

Pour la septième année consécutive, la ville de Recquignies a proposé un séjour pour nos jeunes adolescents durant l'été. Celui-ci a eu lieu du 16 au 27 juillet et s'est déroulé en Croatie.

Nos jeunes ont séjourné au Beach Hostel Eklata à Zaostrog, situé à quelques mètres de la plage, facilitant de ce fait l'accès à toutes les activités nautiques de proximité telles que le parachute ascensionnel, les bouées et sofa tractés, l'aquapark (structure gonflable sur l'eau). Une excursion en bateau (un arrêt en pleine mer a eu lieu permettant à tous de plonger) et une visite de la ville forte de Dubrovnik (Raguse de son ancien nom français, située au sud de la côte dalmate, à proximité de la frontière avec la Bosnie-Herzégovine et le Monténégro), lieu touristique important de Croatie, ont été également organisées. D'autres activités sportives étaient également au programme comme le kayak, le VTT, le tir à l'arc et le roller.

Ils ont intégré un groupe de 40 jeunes (28 filles et 12 garçons), âgés de 13 à 17 ans, qui se sont comportés, dans l'ensemble, correctement où la dynamique et la cohésion étaient bonnes. Toutes les activités proposées ont été appréciées des jeunes.

Ce séjour a permis à nos jeunes de rencontrer des jeunes issus de nationalités différentes et ainsi s'exercer à l'apprentissage d'une autre langue telle que le polonais ou le croate, et de mettre en pratique leur anglais.

ALSH des 6/17 ans du mois d'août

L'accueil de loisirs, organisé par la commune, s'est déroulé du 02 août au 25 août 2017. Durant ces vacances, les activités et les animations ont suivi le thème des arts (l'art de la préhistoire, l'art du camping, du Moyen-âge et l'art moderne). Autour de cette thématique, les enfants ont pu découvrir différentes animations journalières encadrées par Jimmy, Lionel, Laetitia, Audrey et Déborah et des intervenants extérieurs.

L'équipe d'animation a proposé aux enfants un programme d'activités varié et adapté à chaque tranche d'âge. Chaque jour, les enfants ont découvert le monde des arts, ils ont confectionné des masques préhistoriques, des cadres médiévaux, des décors contemporains, etc. Ils ont pu s'initier aux pratiques de la poterie avec l'aide d'un professionnel en créant leur propre bol en terre. Certaines animatrices, initiées à la danse, ont permis de rythmer nos journées et à nos jeunes de se découvrir une nouvelle passion. Les plus grands se sont initiés aux pratiques du Hip Hop (animation culturelle proposée par la Communauté Agglomération Maubeuge Val de Sambre). Des activités sportives, en partenariat avec le Conseil général du Nord ont été également mises à l'honneur avec la découverte du squash, du taekwondo, de la canne de combat et de l'athlétisme. Les enfants ont pu découvrir notre environnement avec des balades en forêt, sorties au city parc de Recquignies, à la piscine, au zoo et au cinéma de Maubeuge.

Une semaine de camping au Val Joly est organisée par la commune. Malgré les conditions climatiques, la semaine de camping a été appréciée par tous les enfants. Les jeunes ont donc contribué aux tâches de la vie quotidienne (vaisselles, table, rangement, nettoyage, etc.). Ils ont pu s'initier aux canoë-kayak pour les plus grands, créer un cerf-volant et un mangeoire/ nichoir à oiseaux pour les plus petits. Pour tous, ils sont allés se divertir au laser tag et au cinéma. Des veillées plus folles des unes des autres ont égayé nos soirées. (Soirée camouflage, la fureur, tout est permis, etc.).

Pour clôturer cet accueil, une fête de fin de centre a été organisée, le 24 août 2017. Les familles des enfants ont été conviés afin de mettre à l'honneur ces 4 semaines de centre à travers les savoir-faire et les représentations artistiques des enfants. De vraies petites stars !!! La fête s'est terminée avec un goûter de partage. Le dernier jour, l'équipe a organisé une « boum artistique » afin de finir sur une belle note de musique.

Chaque jour, 20 à 28 enfants, âgés entre 6 et 15 ans, ont assisté à cet accueil de loisirs et ont passé d'agréables vacances.



ALSH Petite Enfance des mois de juillet et d'août

Les enfants ont été émerveillés du séjour autour d'un voyage enchanté sur le thème du Cirque pendant l'accueil de loisirs des mois de juillet et d'août 2017 (toute la journée de 09h00 à 17h00 avec le repas inclus). Agés de 3 à 5 ans, les enfants étaient encadrés par les animatrices Christine, Yasmin et Bertille, et par la directrice Djamilia.

Amusement et fou rire garantis ont rythmé l'atelier culinaire de gâteaux avec les parents et la réalisation de verrines avec les parents et les grands-parents. Diverses interventions extérieures ont également eu lieu : une artiste de l'Agglo afin de créer des bâtons de pluie et des tambours, un clown magicien pour un spectacle tout en couleur et en chanson (musique, numéro de cirque, magie interactive, etc.) et des éducateurs sportifs du Département du Nord pour initier les enfants à la canne de combat et à la danse.

De nombreuses sorties étaient organisées : cinéma Ociné de Maubeuge, Octopus Parc à Caudry et sa base de loisirs, piscine, découverte de la médiathèque Medi@Nice, ferme du Lac à Louvroil (réalisation d'une tête d'Art et visite guidée de l'arboretum), journée au Val Joly (réalisation de porte-crayon avec la maison de l'artisan « Bois et nature » et découverte du parc), ferme du zoo à Assevent (participation avec les éducateurs sportifs à l'accrobranche, jeux gonflables et de plein-air, visite aux animaux et découverte des plantations).

Enfin, les activités créatives étaient également au programme avec la réalisation de pantins et d'un clown articulé en forme de mobile, de cadres photos d'animaux, de petites marionnettes, d'accessoires et de décors pour la fête de fin de centre, de costumes, de paniers, de fleurs, de photophores, d'un épouvantail et d'un herbier. Mais aussi les activités de plein-air, les chorégraphies, les chants et les danses.

P.P.C.R., c'est l'heure de la reprise !

Depuis début septembre, le Ping Pong Club de Recquignies a repris ses activités et ses entraînements ouverts à tous.

Ceux-ci se déroulent les lundi, mercredi et vendredi de 18h00 à 20h00, salle du PPCR et salle Henry, place de NICE, 8 tables sont à votre disposition. Les inscriptions sont prises sur place : 35 € pour les joueurs « loisirs » et les moins de 18 ans (licencié ou non), 55 € pour les licenciés (joueur participant au championnat par équipes, ou individuel).

Le championnat reprend le 1er octobre avec en lice une équipe en Régionale 4, 2 équipes en Départementale 3 et une équipe Vétérans. Les supporters de tout âge seront toujours les bienvenus.



Pour cette nouvelle saison, les membres du bureau directeur ont remis lors d'un entraînement des équipements aux nouvelles couleurs. Le planning des matchs est visible via le blog du PPCR <http://ppcr.over-blog.com> et sur la page Facebook « club PPCR ».

Sportivement vôtre, le comité.

Cours d'initiation à la danse de salon

L'Harmonie de Recquignies vous accueille depuis le mercredi 06 septembre 2017 aux cours d'initiation à la danse de salon tous les mercredis soir de 18h30 à 19h30 (Intermédiaire 2ème année) et de 19h30 à 20h30 (Débutants) à la salle des fêtes. Ces cours sont ouverts à tous, jeunes et moins jeunes, que vous soyez seul(e) ou accompagné(e).

Venez nombreux les rejoindre dans un cadre convivial et chaleureux pour pratiquer une activité aux multiples bienfaits. Danser, c'est réunir forme, détente et joie de vivre. Vous pourrez vous initier aux danses suivantes : cha cha cha, valse lente, rumba, rock, valse viennoise, samba, tango, quick step, jive, etc.

Pour toutes informations, vous pouvez contacter Mme Danièle Chapon au 06.84.48.51.00.



Concert d'Automne de l'Harmonie de Recquignies le samedi 21 octobre 2017 à 19h00 à la salle des fêtes

Elle sera accompagnée de la royale fanfare Saint-Georges de Forges, dirigée par Patrick Jacques (entrée gratuite).



Communiqué du Clic du Val de Sambre

Vous connaissez des difficultés dans la gestion de la vie de tous les jours, vous êtes à la recherche d'une maison de retraite, vous souhaitez avoir des renseignements pour votre retraite, constituer un dossier de retraite complémentaire, vous rencontrez des difficultés administratives, vous recherchez une aide à domicile, un soutien dans la prise en charge d'un malade, etc.

L'équipe du Clic du Val de Sambre - Relais Autonomie est à votre service tous les jours de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 au 19 mail de la Sambre à Maubeuge. En cas de difficulté, une intervenante à domicile peut réaliser des visites directement au domicile. Ce service gratuit financé par le Conseil départemental s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, à leur famille et leur entourage ainsi qu'aux professionnels.

N'hésitez pas à nous contacter au 03.27.56.16.44 ou par mail à clic.maubeuge@tempsdevie.fr.

Concours sociétaire de la Pêche

En ce premier dimanche de septembre, les membres de la société de Pêche La Redoute ont eu le plaisir d'organiser leur concours.

Celui-ci a réuni pêcheurs fidèles et

visiteurs, le tout dans une très bonne entente et sous un temps charmant.





**Boxe Française
Canne de combat
Savate forme**

Recquignies

**Boxe Française
Mardi et jeudi
De 19h30 à 21h**

**Canne de combat
Bâton / SBD
Mardi et jeudi
De 18 h à 19h30**

**Savate Forme
Mardi et jeudi
De 19 h à 20 h**

Salle Henri de Recquignies
rens:0615855678
0646112464
Facebook: BFCR recquignies

Organisé par
L'APE
Paul Langevin

SAMEDI 28 OCTOBRE 2017

A partir de 19h

Salle des fêtes de Recquignies

G
É
N
É
R
A
T
I
O
N

80'

SOIRÉE
80'

90'

90'

2000

LES ANNEES
2000

Prix Entrée : 3 euros
Gratuit pour les
-12 ans

Déguisement
Autorisé !!!

Petite restauration
(sandwich, croque-monsieur, chips, ...)
Buvette

SOUS RÉSERVATION !!!
CONTACTER : Jennifer : 06.50.38.61.68
Ou réservé sur compte Facebook A.P.E

Bourse aux jouets des Ateliers Créations des Petits Réchigiens le samedi 18 novembre 2017 de 08h00 à 17h00 à la salle des fêtes de Recquignies

Des tables seront mises à votre disposition (4€ la table). Les inscriptions définitives, avec règlement, sont à effectuer avant le 30 octobre 2017. Pour plus de renseignements, contacter le 06.15.62.35.62.

Communiqué d'ADT Quart Monde

A l'occasion de la 30^{ème} journée mondiale du refus de la misère, créée en 1987 par Joseph Wresinski, fondateur du groupe ADT (Agir Tous pour la Dignité) Quart Monde, notre groupe local organise les 20 et 21 octobre 2017 à la Luna, Avenue Jean Jaurès à Maubeuge, un événement afin de mobiliser les personnes à notre cause et permettre ainsi de dire stop à la pauvreté et de supprimer toute cette misère.

Le vendredi 20 octobre à 20h aura lieu le concert du chœur « *Malbodière* » (participation au frais 2€, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans).

Le samedi 21 octobre de 14h à 18h, des animations telles que des projections de séquences vidéo, la présentation de la fresque réalisée dans plusieurs villes de la région et commencée à Maubeuge, le spectacle « *Le loup est revenu* » seront données.

Sans oublier durant ces deux jours, les expositions sur les 30 ans d'action du groupe local et sur la présentation du mouvement ATD Quart Monde.



Rentrée du catéchisme

Vous souhaitez que votre enfant découvre la vie de Jésus, le partage, l'amitié, la rencontre entre copains et copines, le pardon, la prière, la première communion ou faire leur profession de foi alors n'hésitez pas, la maison paroissiale Notre-Dame d'Ayde en Val de Sambre (Boussois, Jeumont, Marpent, Recquignies, Rocq) vous accueille du mardi au samedi de 10h00 à 12h00 au 4 rue Faidherbe à Jeumont.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Isabelle Klingebiel par téléphone au 06.82.09.04.30 / 03.27.39.51.39, ou envoyer un mail à isabelle.klingebiel@wanadoo.fr





Concert de Nicolas Peyrac

Le samedi 14 octobre 2017, Nicolas Peyrac se produira à la salle des fêtes à 20h30. Son concert s'appelle « *Les Acoustiques Improvisées* » et ce n'est pas un hasard ! Nicolas Peyrac va à la rencontre du public, pour raconter et donner l'histoire de ses chansons. Et chanter ces titres cachés au fond d'albums, ces chansons qui font une vie.

Tarifs : 8€ en réservation, 10€ sur place (selon disponibilité). Pour les 4/12 ans, prix unique de 3€.

Renseignements et réservations à la médiathèque par téléphone au 03.27.39.63.88 ou par mail à mediatheque-recquignies@orange.fr

Prochaine medi@nice dictée



La Medi@nice dictée, c'est l'occasion de tester ses connaissances en grammaire, orthographe ou conjugaison dans une ambiance conviviale et chaleureuse. La correction est proposée juste après la dictée.

Entrée libre et gratuite. Auditorium de la Médiathèque le vendredi 17 novembre 2017 à 16h00.

Prochain jeudi de l'audiovisuel

Les jeudis de l'audiovisuel, ce sont des séances de cinéma tous les deux mois, à la Médiathèque. Une sélection de films et documentaires vous est proposée et à vous de choisir !

Entrée libre et gratuite.

Auditorium de la Médiathèque le jeudi 09 novembre 2017 à 14h30.



Un nouveau responsable culturel à la Médiathèque

Début septembre, Thomas Allamando a rejoint les services de la ville de Recquignies en tant que responsable culturel, suite au départ de Quentin Simon début juillet vers d'autres horizons.

Thomas vous attend à la médiathèque aux horaires d'ouverture au public (*lundi et mardi de 14h00 à 17h30, mercredi et samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, jeudi et vendredi de 14h00 à 18h00*).



SPECTACLE JEUNE PUBLIC

Bibliothèque en fête

« Pourquoi les manchots n'ont-ils pas froid aux pieds ? »

Par la compagnie « Cat'sous »

Samedi 07 octobre 2017

Quand deux savants prennent comme cobaye leurs jeunes spectateurs dans une conférence-spectacle délirante, le goût du savoir devient vite épicé !

Spectacle scientifique pour les enfants de 7 à 12 ans (et pour les adultes curieux) qui apporte des réponses exactes à des questions absurdes que tout le monde se pose, comme :

Pourquoi pleure-t-on quand on coupe des oignons ?

Pourquoi parle-t-on avec une voix aigüe quand on respire de l'hélium ?

Les pantalons noirs sont-ils vraiment amincissants ? Peut-on rire en se chatouillant soi-même ?

Et plein d'autres interrogations tout aussi fondamentales auxquelles nos deux savants fous sont prêts à tout pour répondre.

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

Semaine du goût

« Arlette et Tartelette »

Par la compagnie « Belle Histoire »

Jeudi 12 octobre 2017

Annette et Tartelette, deux chipettes de 6 ans, sont bien différentes.

Alors qu'Annette bondit du lit pour commencer sa journée, Tartelette a bien de mal à se lever.

Une petite chorée, un bon petit déjeuner et Annette est prête pour attaquer sa journée ! Tartelette elle, tourne et tourne sous sa couette, ne prend pas le temps de manger et traîne des pieds toute la matinée !

Tandis que l'une se régale de tout, l'autre boude les fruits et légumes pour le chocolat, les chips et les sodas ... et surtout avant d'aller se coucher !!

Afin d'aider son amie, Annette va devenir sa « coach de vie ».

Ses deux complices nous emmènent dans leur quotidien fruité et coloré ! 1,2,3 partez !

Le Cinésoupe revient à Recquignies !

Pour la troisième année consécutive, le programme itinérant de films courts « Cinésoupe », assuré par l'association lilloise « Les rencontres de l'audiovisuel », pose ses valises à Recquignies.

L'événement aura lieu le vendredi 10 novembre 2017 à 18h00 dans l'auditorium de la Médiathèque. Au programme, une quinzaine de courts métrages sur tous sujets et mêlant toutes les techniques. Embarquez, voguez au gré des films puis bavardez ensemble en savourant un bol de soupe !

Entrée libre et gratuite. Renseignements en médiathèque ou au 03.27.39.63.88.

Spectacle d'Halloween

L'association « *Histoires d'ici et d'ailleurs* » revient pour fêter Halloween et ça va faire peur avec la pièce « *Histoires de fantômes* », mise en scène par Olivier Bodelet, le samedi 28 octobre 2017 à 20h30 dans l'auditorium de la Médiathèque.

Dans les limbes, trois esprits se racontent leur histoire : comment en sont-ils arrivés là ? Pourquoi sont-ils devenus des « hanteurs » ? Une comédie horrible d'horreur horrible. Venez avoir peur avec nous !

Entrée libre et gratuite.

Renseignements en médiathèque ou au 03.27.39.63.88.



Journée du patrimoine

Dans le cadre des journées du Patrimoine 2017, le club des Aînés en partenariat avec la commission culturelle de la ville ont organisé une visite des châteaux de Compiègne et de Pierrefonds le samedi 16 septembre 2017. Au programme de cette journée qui a rassemblé plus de 50 personnes : la visite du Musée national de la Voiture et de la nouvelle présentation des appartements de l'empereur et de l'impératrice au matin, quartier libre dans le parc du château et dans la ville de Compiègne le midi, et visite d'une « représentation parfaite » de la forteresse médiévale.

Le château de Compiègne est une ancienne résidence royale et impériale située à Compiègne dans l'Oise. Bâti par Louis XV et Louis XVI, réaménagé sous Napoléon I^{er} puis Napoléon III, le palais de Compiègne fut un haut-lieu de la vie de cour et de l'exercice du pouvoir. L'originalité et la beauté du plus grand palais néo-classique français, la qualité de ses décors intérieurs et de son mobilier, constituent un ensemble unique, un lieu historique qui, aux côtés de Versailles et de Fontainebleau, est l'une des trois plus importantes résidences royales et impériales françaises.

Le château de Pierrefonds est un imposant château fort situé à Pierrefonds, dans l'Oise, à la lisière sud-est de la forêt de Compiègne. Construit à la fin du XIV^{ème} siècle par le duc Louis d'Orléans, le château est démantelé au XVII^{ème} siècle et se trouve à l'état de ruines lorsque Napoléon III décide d'en confier la reconstruction à l'architecte Eugène Viollet-le-Duc qui met en pratique ses conceptions architecturales pour en faire un château idéal tel qu'il aurait existé au Moyen Âge.





Le 112, c'est le numéro d'appel des urgences en Europe !

Accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, le 112 a pour but d'offrir, en plus des numéros d'urgence nationaux, un numéro d'appel unique dans tous les États membres de l'UE. Introduit en France par une circulaire du 21 avril 1995, le 112 aboutit, selon les départements, soit au centre de traitement des appels des sapeurs-pompiers, soit au SAMU (Service d'aide médicale urgente).

Le 112 ne se substitue ni au 15 (aide médicale), ni au 17 (police-secours), ni au 18 (sapeurs-pompiers), numéros que l'on doit continuer à utiliser pour obtenir directement le service de secours adapté à la situation. En revanche le 112 a vocation à être utilisé :

- ◆ Pour toute urgence nécessitant une ambulance, les services d'incendie ou la police lorsque vous êtes en déplacement dans un pays européen,
- ◆ Par les voyageurs étrangers qui ne connaissent pas les numéros d'urgence en France,
- ◆ Par les utilisateurs d'un portable.

Depuis un téléphone mobile, le 112 est prioritaire sur tous les autres appels. Il est acheminé par le premier réseau disponible dans la zone d'appel. L'accès au 112 nécessite la présence d'une carte SIM dans le téléphone portable, celle-ci permettant de repérer l'origine de l'appel. Il est en général possible de composer le 112 sans déverrouiller le téléphone.

Ne raccrochez pas si vous appelez le 112 par erreur mais indiquez à l'opérateur que tout va bien. Dans le cas contraire, il se peut qu'une aide d'urgence soit envoyée pour s'assurer qu'il n'y a aucun problème.

Aide à la recherche du premier emploi (ARPE) Début

Pour faire une demande d'aide à la recherche du premier emploi (ARPE), les scolaires (lycéens boursiers et apprentis) et les étudiants (étudiants boursiers et apprentis) doivent remplir un formulaire de demande en ligne. Ce formulaire leur est ensuite renvoyé par mail et doit être imprimé, signé et transmis par courrier postal à l'adresse indiquée sur le formulaire avec toutes les pièces demandées.



L'ARPE est une aide financière qui vise à aider les jeunes diplômés dans la recherche de leur premier emploi. Elle s'adresse aux lycéens, étudiants et apprentis âgés de moins de 28 ans, ayant obtenu en 2017 l'un des diplômes suivants : *certificat d'aptitude professionnelle ou certificat d'aptitude professionnelle agricole, baccalauréat professionnel, baccalauréat technologique, brevet des métiers d'art, brevet professionnel ou brevet agricole obtenu par la voie de l'apprentissage, brevet de technicien, diplôme de l'enseignement supérieur à finalité professionnelle obtenu sous statut d'étudiant ou par la voie de l'apprentissage.*

La demande d'ARPE doit être effectuée dans un délai maximum de 4 mois à partir de la date de publication des résultats des examens sur le site <http://www.education.gouv.fr> pour les demandeurs ayant obtenu un diplôme de l'enseignement scolaire ou sur le site <http://www.etudiant.gouv.fr> pour les demandeurs ayant obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur.

Le montant mensuel de l'aide est fixé :

- ◆ A 200 € pour les jeunes ayant obtenu un diplôme de l'enseignement scolaire
- ◆ A 300 € pour les jeunes ayant obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur par l'apprentissage
- ◆ Au montant mensuel de la bourse ou de l'allocation spécifique annuelle pour étudiant en difficulté pour les jeunes ayant obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur par la voie de la formation initiale sous statut d'étudiant.

Elle est versée pendant une période maximale de 4 mois.

Bourse sur critères sociaux pour l'année universitaire 2017/2018



Le montant de la bourse sur critères sociaux pour l'année universitaire 2017-2018 est identique au montant applicable pour l'année 2016-2017. À ce titre, les arrêtés du 21 juillet 2017 fixent le montant des ressources à ne pas dépasser (échelons) pour obtenir une bourse d'un montant plus ou moins élevé (montant annuel de la bourse qui varie en fonction de l'échelon).

Le montant annuel est de 1 009€ pour l'échelon 0 bis, 1 669€ pour l'échelon 1, 2 513€ pour l'échelon 2, 3 218€ pour l'échelon 3, 3 924€ pour l'échelon 4, 4 505€ pour l'échelon 5, 4 778€ pour l'échelon 6 et 5 551€ pour l'échelon 7. Pour rappel, la bourse sur critères sociaux est versée à l'étudiant en 10 mensualités.

Pour plus de renseignements, consulter le site <http://www.etudiant.gouv.fr/pid33629/bourses-sur-criteres-sociaux.html>



La CMUC et l'ACS

L'Assurance Maladie vous aide à accéder à une complémentaire santé en fonction de vos revenus. Elle met également à votre disposition son service social pour vous accompagner dans vos démarches. Elle vous propose soit la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC) soit l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS).

La Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC)

Avec la CMUC, vos soins sont pris en charge à 100% sans avance de frais, dans la limite des tarifs de remboursement de l'Assurance Maladie et dans le cadre du parcours de soins coordonné. Cette prise en charge est valable si vous n'avez pas d'exigences particulières (visite en dehors des heures habituelles de consultation, visite à domicile alors que vous pouvez vous déplacer, etc.). Vous accédez à des tarifs réduits sur votre facture de gaz ou d'électricité.

Quelles sont les conditions pour bénéficier de la CMUC ? Résider en France depuis plus de trois mois, être en situation régulière, avoir des revenus annuels qui ne dépassent pas 8 723€ pour une personne, 13 085€ pour deux personnes, 15 701€ pour trois personnes, 18 318€ pour quatre personnes (au-delà de quatre personnes et pour les DOM, se rendre sur le site <https://www.ameli.fr>).

Pour bénéficier de la CMUC, complétez le formulaire de demande (téléchargé sur <https://www.ameli.fr> ou obtenu auprès de votre CPAM, d'un CCAS, d'une association agréée ou d'un hôpital), choisissez à partir d'une liste disponible auprès de votre caisse (ou consultable sur le site) l'organisme chargé de votre complémentaire santé, remettez le formulaire à votre caisse avec les justificatifs demandés. Si vos ressources dépassent le plafond fixé pour l'attribution de la CMUC, vos droits à l'ACS seront automatiquement examinés.

L'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS)

Avec l'ACS, une partie de votre cotisation annuelle à une complémentaire santé est prise en charge. Vous recevez l'aide sous la forme d'un chèque que vous remettez à votre complémentaire santé. Vous choisissez celle-ci parmi une liste de contrats sélectionnés, disponible sur le site <http://www.info-acs.fr>.

Le montant de l'aide varie selon l'âge et le nombre de personnes qui composent votre foyer (moins de 16 ans : 100€, de 16 à 49 ans : 200€, de 50 à 59 ans : 350€, plus de 60 ans : 550€).

Elle vous permet de bénéficier de tarifs sans dépassements d'honoraires quel que soit le médecin que vous choisissez (sauf exigences particulières de votre part), de ne pas faire l'avance des frais pour vos dépenses prises en charge par l'Assurance Maladie et votre organisme complémentaire (dans le cadre du parcours de soins coordonné), d'être exonéré (e) de la participation forfaitaire et des franchises. Vous accédez à des tarifs réduits sur votre facture de gaz ou d'électricité.

Quelles sont les conditions pour bénéficier de l'ACS ? Résider en France depuis plus de trois mois, être en situation régulière, avoir des revenus annuels qui ne dépassent pas 11 776€ pour une personne, 17 664€ pour deux personnes, 21 197€ pour trois personnes, 24 730€ pour quatre personnes (au-delà de quatre personnes et pour les DOM, se rendre sur le site <https://www.ameli.fr>).

Pour bénéficier de l'ACS, complétez le formulaire de demande (téléchargé sur <https://www.ameli.fr> ou obtenu auprès de votre CPAM, d'un CCAS, d'une association agréée ou d'un hôpital), remettez le formulaire à votre caisse avec les justificatifs demandés. A réception de votre demande complète, votre dossier sera étudié et votre caisse vous informera de sa décision le plus tôt possible.

Certaines démarches pour la carte grise sont désormais accessibles exclusivement en ligne !

Depuis le 7 août 2017, certaines démarches concernant le certificat d'immatriculation d'un véhicule (carte grise) doivent obligatoirement être effectuées en ligne. Il s'agit des démarches suivantes permettant de changer le titulaire du certificat (immatriculation d'un véhicule d'occasion en France), de déclarer la vente de son véhicule (déclaration de cession d'un véhicule) et de modifier son adresse sur la carte grise. Ces démarches s'effectuent gratuitement sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés (<https://ants.gouv.fr>). La demande pour refaire son certificat d'immatriculation (demande de duplicata de carte grise en cas de vol, de perte ou de détérioration de la carte originale) s'effectue également en ligne depuis le 2 juin 2017. L'ANTS offre aussi la possibilité de suivre en ligne le traitement de votre demande de carte grise via un téléservice « où en est ma carte grise ».

Pour effectuer ces démarches, il faut disposer d'un équipement numérique (ordinateur, tablette, smartphone) muni d'une connexion internet et d'un dispositif de copie numérique (scanner, appareil photo numérique, smartphone ou tablette équipé d'une fonction photo). Des points numériques (avec ordinateurs, imprimantes et scanners) sont mis à disposition dans de nombreuses communes pour les personnes ne disposant pas chez elles de tels équipements. Les coordonnées des points numériques sont accessibles sur les sites internet des préfectures. Des médiateurs peuvent également accompagner les usagers peu familiers avec l'utilisation d'internet pour réaliser leur démarche.



Perturbation de la réception TNT suite à la mise en service de la 4G

Le réseau mobile à très haut débit de quatrième génération (4G) d'Orange sera prochainement mis en service sur la commune de Recquignies. Grâce à ce réseau, nos clients pourront bénéficier de débits dix fois supérieurs à celui des réseaux mobiles de troisième génération. Ils pourront ainsi avoir accès, en mobilité, à des contenus en haute définition ainsi que de nombreux services innovants.

Afin de déployer ce réseau mobile à très haut débit, l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des postes (ARCEP) a délivré à Orange France le 22 décembre 2011 une autorisation d'utilisation de fréquences radioélectriques dans la bande 800 Mhz. Cette bande de fréquence étant voisine de celles utilisées par la Télévision Numérique Terrestre (TNT), les émissions 4G sont susceptibles de générer, ponctuellement, des perturbations de la réception de la TNT.

Aussi, dans le cadre du déploiement des réseaux 4G dans cette bande de fréquence, l'Agence Nationale des Fréquences (Etablissement Public de l'Etat) a mis en place un centre d'appel avec pour numéro le 0.970.818.818 (prix d'un appel local) pour le signalement des dysfonctionnements.

La résolution des perturbations effectivement occasionnées par la mise en service de nos émetteurs 4G sera prise en charge par Orange. Pour plus d'informations sur la réception TV, connectez-vous au site <http://www.recevoirlatnt.fr>.

Lionel Bourgeois, Relations Extérieures Mobiles, Orange France



Avis aux propriétaires de chiens !

Les propriétaires de chiens sont tenus de prendre toutes les dispositions nécessaires pour faire en sorte que leur animal ne trouble pas le voisinage par des aboiements intempestifs et ce de jour comme de nuit. Les bruits de voisinage portent non seulement atteinte à la qualité de la vie et à la tranquillité, mais aussi à la santé. Une part très importante de ces bruits provient de comportements particuliers, qui sont en fait des incivilités. En tant que tels, les aboiements de chiens, nuisances sonores particulièrement courantes en France, relèvent du Code de la santé publique.

« Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme [...] ».

L'un de ces trois critères, précisés à l'article R. 1334-31 du code de la santé publique, suffit à constituer un trouble de voisinage, qu'elles qu'en soient les circonstances, même si l'immeuble est mal isolé ou qu'il n'y a pas de faute avérée et quelle que soit l'heure du jour et de la nuit (le délit pour tapage diurne existe bel et bien). L'article R. 1337-7 précise que **« le fait d'être à l'origine d'un tel délit est passible d'une peine d'amende prévue pour les contraventions de la troisième classe (450 €) ».**

Est également prévue une peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction (article R. 1337-8). Le fait de faciliter sciemment, par aide ou assistance, une telle infraction, est puni de la même peine (article R. 1337-9). Des sanctions sont également prévues pour les personnes morales (article R. 1337-10). **En clair, cela signifie que le tribunal peut aller jusqu'à confisquer l'animal et le confier à une œuvre de protection des animaux.**

Un locataire possesseur d'un chien bruyant risque, lui, de se faire expulser de son logement. De plus, l'article 102-5 du Règlement Sanitaire Départemental type, prescrit que « les propriétaires et possesseurs d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité des voisins ».

Arrêté réglementant les usages de l'eau dans le département du Nord

Considérant les conditions hydrologiques, piézométriques et météorologiques sur la période de recharge 2016/2017 dans le Département du Nord et en particulier le déficit de pluies efficaces,

Considérant qu'il convient de réglementer certains usages et débits réservés de cours d'eau,

Considérant qu'il est donc nécessaire d'assurer une surveillance accrue de conditions hydrologiques et de limiter certains usages de l'eau afin d'éviter des risques de pénurie en eau potable,

Le département du Nord est placé en état d'alerte et un arrêté réglementant les usages de l'eau en vue de la préservation de la ressource vient d'être mis en application le 18 juillet et ce jusqu'au 31 décembre 2017. Vous pouvez consulter le détail de cet arrêté sur <https://www.mairie-recquignies.fr/municipalite/arretes>. En effet, la région Nord-Pas-de-Calais accuse un fort déficit pluviométrique depuis le début de l'année et aucune perspective d'amélioration durable n'est attendue avant l'automne. Les rares pluies passées ou à venir, généralement sous forme d'orages, ne changeront malheureusement rien à la situation. Pour votre totale information, un arrêté a été pris dans les mêmes termes dans le Pas-de-calais.

Fête d'été du Hameau de Rocq

Le hameau de Rocq a vécu pendant deux jours au rythme de la ducasse les samedi 12 et dimanche 13 août 2017. Tout a débuté avec la course cycliste de l'UFOLEP, organisée par le « Team Bousies », et qui a rassemblé près de 100 coureurs sur les différentes épreuves qui ont ponctué tout l'après-midi. Après deux années sans gilles, nous avons fait mentir le proverbe « Jamais deux sans trois ». En effet, les gilles de Berlaimont accompagnés des Gaulois, du Showband Magic Show de Jeumont, du clown « Pompom » et de l'échassier Stéphane ont déambulé dans les rues dimanche après-midi, pour la plus grande joie des petits et des grands, sur un tout nouveau parcours empruntant la rue Armand Beugnies et la place des ATM (mesures de sécurité obligent).

Enfin, la tombola gratuite au cœur de la ducasse et le spectacle pyrotechnique ont clôturé ces deux jours de festivités.



ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

5ème VTT / Cyclo Cross Réchignien
Samedi 14 octobre 2017 dès 13h00



Organisé au Hameau de Rocq (rue Armand Beugnies) par le VTT Club de Pont sur Sambre et la ville de Recquignies, avec l'autorisation de passage sur terrain privé de M. Moulun, de M. Bettens et du Promocil.

Repas des Anciens

Vous avez atteint vos 60 ans, vous dépassez allégrement cet âge et vous avez toujours envie de vous amuser, alors le repas des anciens est fait pour vous. Détendez-vous au son d'un paso doble, faites-nous partager vos souvenirs sur une note de java, tourbillonnez et faites-nous rêver sur une valse de Vienne et pour les gourmets, profitez d'un succulent menu préparé par un traiteur de qualité. N'hésitez plus, venez nombreux parce que rien ne remplace la convivialité d'un repas.

Le repas des anciens aura lieu le dimanche 29 octobre 2017 au restaurant scolaire à partir de 12h00. **Attention, la date limite de dépôt du bulletin d'inscription est le vendredi 06 octobre 2017.**

**COUPON D'INSCRIPTION AU REPAS DES ANCIENS
DU DIMANCHE 29 OCTOBRE 2017**

Nombre de personnes : une deux

Besoin d'un transport : oui non

1) Nom/Prénom : Date de naissance : / /

Adresse : Tél :

2) Nom/Prénom : Date de naissance : / /

Adresse : Tél :

**Ce coupon est à rendre avant le vendredi 06 octobre 2017
Renseignements complémentaires en Mairie ou au 03.27.53.05.50**



LE PETIT RECHIGNIEN

Toutes les informations à retenir

Vie Municipale

Le 07 octobre, Journée crosse au but par le Café Le Nice, 10h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00, Cour du Café.

Le 14 octobre, VTT Cyclo Cross Réchignien dès 13h, Hameau de Rocq (salle du Millénaire et carrières de Rocq).

Le 18 octobre, Nettoyage des fils d'eau des rues de la commune (zone 2 et centre-ville).

Le 20 octobre et du 30 octobre au 03 novembre, Fermeture de l'agence postale communale.

Le 29 octobre, Repas des Anciens, à partir de 12h00, Restaurant scolaire.

Le 11 novembre, Cérémonie au monument aux morts de Rocq (11h00) puis de Recquignies (11h30). Vin d'honneur à la salle des fêtes.

Le 15 novembre, Nettoyage des fils d'eau des rues de la commune (zone 1 et centre-ville).

Le 18 novembre, Distribution des colis aux Anciens.

Vie Culturelle

Le 07 octobre, Spectacle « *Pourquoi les manchots n'ont-ils pas froid aux pieds ?* » par « Cat'sous », Auditorium.

Le 12 octobre, Spectacle « *Arlette et Tartelette* » par « Belle histoire », Auditorium.

Le 14 octobre, Concert « *Les Acoustiques improvisées* » par Nicolas Peyrac, 20h30, Salle des fêtes.

Le 28 octobre, Spectacle « *Histoires de fantômes* » par « *Histoires d'ici et d'ailleurs* », 20h30, Auditorium.

Le 09 novembre, Jeudi de l'audiovisuel, 14h30, Auditorium

Le 10 novembre, Cinésoupe, 18h00, Auditorium.

Le 17 novembre, Media@nice dictée, 16h00, Auditorium.

Vie Associative

Le 21 octobre, Concert d'Automne de l'Harmonie, 19h00, Salle des fêtes.

Le 28 octobre, Soirée génération 80'/90'/2000 par l'APE Paul Langevin, 19h00, Salle des fêtes (sous réservation).

Le 18 novembre, Bourse aux jouets des Ateliers Créations, de 08h00 à 17h00, Salle des fêtes.

Le 25 novembre, Messe de Sainte Cécile, 18h00, Eglise.

Vignettes Stibus

Les 05 octobre, 07 novembre et 05 décembre, Distribution de 09h00 à 11h30 (A à L), Mairie.

Les 06 octobre, 08 novembre et 07 décembre, Distribution de 09h00 à 11h30 (M à Z), Mairie.

Fournir impérativement la dernière attestation CAF ou la dernière attestation Pôle Emploi.

Gardes des infirmiers et infirmières

Le 01 octobre, Mme Homerin (03.27.66.70.18).

Le 08 octobre, M. Semaille (06.76.50.33.11).

Le 15 octobre, Mme Marechal (03.27.68.98.52).

Le 22 octobre, Mme Bazzo (06.74.17.67.13).

Le 29 octobre, Mme Daimé (06.21.26.50.33).

Le 01 novembre, Mme Villette (06.10.54.75.73).

Le 05 novembre, Mme Lobry (03.27.68.90.50).

Le 11 novembre, M. Gentile (03.27.68.90.50).

Le 12 novembre, Mme Marlier (06.21.66.23.52).

Le 19 novembre, Mme Dupont (03.27.67.04.39).

Le 26 novembre, Mme Gillard (03.27.65.89.50).



Le site Internet communal a un rôle prépondérant à jouer (les sites des mairies arrivent en troisième position des sites publics les plus visités) en permettant de valoriser la commune et ses actions mais également en simplifiant la relation des usagers avec l'administration. Flasher ce QR Code pour retrouver toute l'actualité et toute information utile sur la commune de Recquignies.

Retrouver nous sur www.mairie-recquignies.fr